Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d’autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Serge Liard

Date: 2025-11-22

Bonjour,

Je n'ai pas l'impression qu'il y aura une véritable consultation concernant la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic. Tout semble déjà décidé dans l'intérêt d'une seule entreprise CPKC.

2 des 3 municipalités qui seront touchées par la nouvelle voie ont sollicité l'avis de leur population avec comme résultat une opposition très forte contre le projet. La municipalité de Lac-Mégantic n'a jamais voulu sonder ses citoyens.

Deux accès à la Ville de Lac-Mégantic seront soit fermé (rue Pie Xi), soit bloqué (Rang 10) lors du passage des trains de CPKC. La rue Villeneuve sera de nouveau grandement sollicitée, ce qui occasionnera plus de véhicules vers le centre-ville alors qu'il y a quelques années, une voie de contournement avait été construite pour éviter ce problème.

Le déraillement en 2013 a tué 47 personnes innocentes. C'était une suite d'erreurs de toutes parts, y compris de Transport Canada qui a laissé beaucoup trop de latitude à une entreprise douteuse. Est-ce que les erreurs vont être remplacées par une nouvelle erreur ?

Selon un des correctifs appliqués après 2013, la vitesse maximale dans la municipalité est limitée à 10 miles à l'heure pour le train. Avec la nouvelle voie, cette vitesse pourra atteindre 40 miles à l'heure. Les risques d'un accident augmenteront de façon directement proportionnelle à la vitesse du train. Peut-être que moins de gens vont mourir s'il y a un déraillement, mais une personne morte parce qu'une entreprise veut aller plus vite, c'est une personne de trop.

Il y a un siècle la voie ferroviaire avait été construite en suivant une certaine logique en limitant certains obstacles physiques, financiers et sociaux. Aujourd'hui, tous ces paramètres seront contournés par des prouesses d'ingénieurs sans égard à l'argent nécessaire pour un tel projet, somme qui serait plus utile pour les personnes vulnérables alors que le CPKC aura l'occasion de voir ses profits augmenter.

Salutations.

Serge Liard

Lac-Mégantic